

Domaine : Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Histoire de l'art et archéologie
DIPLÔMES NATIONAUX

MASTER HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE : HISTOIRE DE L'ART – CRÉATION DIFFUSION PATRIMOINE

🕒 Durée de la formation : 4 semestres

📅 Dates : Voir le calendrier

📍 Lieu : Institut National d'Histoire de l'Art - 2, rue Vivienne 75002 Paris

€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

CPF : Éligible

ECTS : 120

Formation : Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance approfondie des œuvres d'art au sein de champs disciplinaires variés, depuis l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine.
- Former les étudiants à la recherche par l'acquisition d'outils méthodologiques et critiques en mettant l'accent sur les problématiques portées par l'histoire de l'art, tant dans le domaine des musées et du patrimoine, qu'au sein de disciplines connexes comme l'archéologie, l'histoire, la philosophie ou la sociologie.

COMPÉTENCES VISÉES

Savoir spécifiques :

- Connaissances critiques sur la signification d'œuvres d'art, sur les conditions de la création artistique et son contexte historique, sociologique et politique, et sur les modalités de la reconnaissance par le public du fait artistique.
- Connaissance de l'Histoire de l'art européen, de l'Antiquité à la période contemporaine, et de l'Histoire des arts en Orient, Extrême-Orient, Asie, Afrique et Amérique.
- Connaissances en gestion des activités culturelles et artistiques : prévision budgétaire, droit du travail et de la propriété intellectuelle, modalités d'acquisition, de documentation et de diffusion d'une collection.
- Conservation et restauration des œuvres d'art : constat d'état, manutention, transport et stockage des œuvres, assurance, médiation culturelle.

Savoir-faire spécifiques :

- Observation et commentaire d'une œuvre d'art : identification, description et interprétation d'une œuvre issue de l'architecture, de la peinture et de la sculpture.
- Contextualisation politique, religieuse, économique et sociale des créations artistiques.
- Conception du catalogue d'une exposition.

Savoir-faire transversaux :

- Choix d'un objet d'étude, construction d'une problématique originale à résoudre et formalisation des hypothèses à vérifier.
- Conception de la méthodologie.
- Gestion des relations publiques et des relations presse.
- Elaboration d'un rétroplanning et gestion du temps en continu.
- Elaboration et exploitation d'une bibliographie et d'une webographie ;

CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉ lettres-ftlv-fpc@sorbonne-
universite.fr

recueil de sources complémentaires de différentes natures et époques (archives, iconographies...).

- Gestion d'une veille thématique.
 - Mobilisation sélective et synthétique de l'information pertinente.
 - Capacité à approfondir un sujet, à l'étudier dans tous ses aspects et à le situer dans son contexte.
 - Rédaction de rapports d'analyse, d'articles scientifiques et de notes de synthèse.
 - Exposé public d'une réflexion argumentée.
 - Recherche et recueil d'informations ciblées sur internet et dans des bases de données spécialisées.
 - Traitement de texte : production de documents structurés et de schémas (Word, Writer).
 - Tableur : traitement de données statistiques, création de tableaux et de graphiques (Excel, Calc).
 - Diaporama hypermédia : présentation synthétique de textes, sons, images fixes et animées, liens internes et externes (PowerPoint, Impress).
 - Elargissement autonome et en continu de ses savoirs et de ses savoir-faire.
 - Développement du réseau professionnel.
-

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Pour l'accès en Master 1 :

- Être titulaire d'une licence en Sciences humaines et sociales (SHS) ou Arts Lettres et Langues (ALL). Les étudiant(e)s ayant obtenus une licence d'Histoire de l'art et Archéologie, ainsi que les doubles licences Histoire / Histoire de l'art et archéologie, et Droit / Histoire de l'art et archéologie sont prioritaires.
- Accord de principe écrit d'un directeur de mémoire de l'UFR requis.
- Présentation argumentée du projet de recherche accompagnée d'une courte bibliographie (au total, ce document ne devra pas dépasser les 2 pages).

Pour l'accès en Master 2 :

- Un haut niveau scientifique est requis.
 - Accord de principe écrit d'un directeur de mémoire de l'UFR requis.
 - Présentation argumentée du projet de recherche accompagnée d'une courte bibliographie (au total, ce document ne devra pas dépasser les 2 pages).
-

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « MASTER Histoire de l'art et Archéologie : Histoire de l'Art – Création Diffusion Patrimoine », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR d'Histoire de l'art et archéologie).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

MÉTHODES

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En licence, elles sont appréciées selon trois modes d'évaluation :

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
 - Le Contrôle Mixte (CM)
 - Le Contrôle Terminal (CT)
-

DÉBOUCHÉS

La formation offre des débouchés professionnels très variés, en France et à l'international. Dans les domaines de l'art, du patrimoine et de la culture, on pourra citer les suivants :

- Musées, galeries, collections privées : conservateur du patrimoine, chargé de collections, d'expositions.
 - Médiation : chargé des publics, responsable de la communication, chargé des relations avec la presse.
 - Marché de l'art, expertise.
 - Recherche scientifique en histoire de l'art et en muséologie.
 - Humanités numériques.
 - Edition, rédaction professionnelle, journalisme.
-

LES + DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail et assurée par des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs ainsi que des experts internationaux des domaines étudiés.
